

A l'attention de Madame Christelle MORANÇAIS,  
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Nantes, le 11 décembre 2024

Madame la Présidente,

A ce jour, nous n'avons pas eu de réponse de votre part à notre demande de rendez-vous à propos des annonces relatives aux réductions et suppressions du budget régional.

Nous regrettons amèrement l'absence de consultation et de dialogue préalable à ces annonces. Cette posture remet profondément en cause le travail de long terme, partenarial, constructif, productif mené aux côtés de la Région, avec les élus et les services, au profit de son attractivité.

Lorsque vous affirmez que les associations ne seraient ni une réelle économie, ni de véritables emplois, ni de véritables acteurs du développement de nos territoires, cela témoigne d'un mépris certain pour leurs activités ainsi qu'envers les dizaines de milliers de salarié·es et des centaines de milliers de bénévoles qu'elles représentent (700000 bénévoles, 121000 salarié·es, source *Recherches et solidarités, repères et chiffres-clés, 2024*). Ces Ligériennes et ces Ligériens qui, chaque jour, au plus près des attentes et des préoccupations de nos concitoyen·nes agissent sans compter.

C'est aussi oublier que le secteur de l'économie traditionnelle est aussi très largement soutenu par les pouvoirs publics, notamment par la Région des Pays de la Loire. Une activité au service de la région et de sa population est une activité, et un emploi est un emploi, qu'il s'agisse du secteur marchand, associatif ou public.

Si, par malheur, vos décisions étaient maintenues, outre la dégradation des services au plus près de nos territoires, dont les effets délétères se mesureront à court et long termes, elles auraient pour conséquence de substantielles pertes d'emplois (estimation : 13000, UDES, 2024). Rappelons que ces emplois ne sont pas délocalisables et ne pourront pas être remplacés par du bénévolat. Là encore, un chômeur est un chômeur, qu'il s'agisse du secteur privé ou associatif. Avec les mêmes conséquences, les mêmes drames humains et familiaux. On voit donc bien que leurs effets seraient désastreux pour l'ensemble des habitants et habitantes de la région.

A très court terme, se dessine une région moins-disante : les clubs sportifs ne maintiennent plus leurs offres, les habitants ne peuvent plus profiter d'activités culturelles, éducatives et de loisirs de proximité. Les lycéens sont privés de sorties scolaires, les jeunes ne sont plus accompagné·e·s vers l'emploi, les droits des femmes se voient considérablement fragilisés particulièrement la lutte contre les violences faites aux femmes, les actions de prévention en santé ne sont plus assurées. Il en va de même pour toutes les actions associatives en faveur de la transition écologique et de lutte contre les précarités. Comment vous est-il possible de ne pas prendre ces éléments en considération ?

Nous vous demandons donc de bien évaluer les conséquences des coupes budgétaires annoncées dans les mois et années à venir susceptibles de détruire le fragile équilibre territorial auquel participent significativement les différentes têtes de réseau associatives.

Vous avez, à de nombreuses reprises, communiqué sur l'importance que vous attachez à la vie associative et culturelle pour l'attractivité et l'équité territoriale des Pays-de-la-Loire. Madame la Présidente, il n'est pas encore trop tard : nous vous invitons à nouveau à engager avec nous un véritable dialogue constructif et respectueux.

Caroline URBAIN  
Co-Présidente



Philippe DOUX  
Co-Président



Nos membres :

